

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service****Destinataires**

Directions de l'éducation

c. c. :Council of Ontario Directors of Education
Responsables des services à l'enfance
Gestionnaires des services municipaux regroupés
Conseils d'administration de district des services sociaux**Expéditeur :**George Zegarac
Sous-ministre**Date :**

4 décembre 2015

Objet :

Établissement de réfugiés syriens en Ontario

La présente note de service vise à fournir des informations sur l'établissement de réfugiés syriens en Ontario, ainsi que sur les enfants et les jeunes qui fréquenteront les écoles de notre province. Comme vous le savez, la population de l'Ontario est l'une des plus diversifiées au monde. Plusieurs générations d'immigrants ont commencé une nouvelle vie dans notre province. Le nouveau plan du gouvernement fédéral précise que 25 000 réfugiés syriens seront identifiés d'ici le 31 décembre 2015, certains d'entre eux bénéficieront de parrainages privés, d'autres seront pris en charge par le gouvernement. Quelque 10 000 réfugiés devraient arriver au Canada dans les jours suivants, et les autres, d'ici la fin de février 2016. L'Ontario en accueillera au total environ 10 000, dont la majorité s'établira à Toronto ou sa région, à London, dans la région de Kitchener-Waterloo, à Ottawa, à Windsor et à Hamilton (<http://news.gc.ca/web/article-en.do?nid=1022439>).

Ce sera une excellente occasion de montrer que nous formons une société accueillante et inclusive. De plus, nous savons que la grande variété d'expériences, de langues et d'origines culturelles qu'apportent les nouveaux arrivants enrichit les communautés du Canada.

Depuis un mois, en collaboration avec les conseils scolaires et le Council of Ontario Directors of Education (CODE), nous recueillons des renseignements pour veiller à ce que les conseils scolaires et les communautés puissent offrir le soutien qui sera nécessaire aux réfugiés syriens. Il a été très encourageant d'entendre les nouvelles des conseils scolaires sur la planification déjà en cours ainsi que sur les contacts établis avec les membres de la communauté et des organismes pour aider ces nouveaux arrivants à s'intégrer à la communauté. Cette planification a été caractérisée par un optimisme débordant de la part du personnel des conseils et de la communauté.

Il est important de noter que nous continuerons de collaborer avec les conseils et le CODE pour :

- fournir des renseignements à jour sur les plans d'établissement (destinations des réfugiés);
- faire en sorte, en partenariat avec le gouvernement fédéral, que les conseils scolaires disposent des ressources (financières, linguistiques, communautaires ou en matière de santé mentale) et des soutiens nécessaires afin d'aider les réfugiés syriens à bien s'intégrer au système d'éducation ontarien;
- régler ensemble tout problème éventuel.

J'aimerais vous donner des informations complémentaires sur les quatre sujets suivants : 1) le financement et les dépenses extraordinaires; 2) le soutien linguistique; 3) le soutien en santé mentale; et 4) le soutien communautaire.

1) Financement et dépenses extraordinaires

Les réfugiés syriens seront admis au Canada à titre de « résidents permanents » au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Le paragraphe 49 (7) de la *Loi sur l'éducation* de l'Ontario prévoit que ces élèves ne paieront aucuns frais. Ils seront classés dans la catégorie des résidents permanents dans le Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn).

Dans une certaine mesure, les Subventions pour les besoins des élèves de 2015-2016 seront ajustées en fonction du nombre d'élèves découlant de l'établissement des réfugiés et de leur date d'arrivée dans les conseils scolaires.

Par ailleurs, le Ministère reconnaît que les écoles pourraient avoir à offrir à ces nouveaux arrivants des mesures de soutien supplémentaires pour répondre à leurs besoins en matière de compétences linguistiques, ainsi que plusieurs autres mesures notamment liées à l'éducation de l'enfance en difficulté, aux services de travailleurs sociaux ou en santé mentale ainsi qu'à la traduction et à l'interprétation. Ainsi, le Ministère reconnaît que les conseils scolaires pourraient devoir engager des dépenses supplémentaires et subir des pressions budgétaires pour offrir des programmes et des services qui dépassent leurs prévisions.

Les conseils sont invités à consigner ces dépenses extraordinaires. Le Ministère, en partenariat avec le gouvernement fédéral, veillera à ce qu'ils bénéficient des ressources et du soutien nécessaires pour bien intégrer les réfugiés syriens à notre système d'éducation. La Division des politiques financières et des opérations du Ministère fournira un modèle à l'effet des prochaines collectes de renseignements.

2) Soutien linguistique

En fonction de leurs données démographiques actuelles, les conseils scolaires bénéficient de différents type de soutien pour les apprenantes et les apprenants du français et de l'anglais, comme le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), l'Actualisation linguistique en français (ALF), l'English Literacy Development (ELD) et l'English as a Second Language (ESL), ainsi que d'un accès aux ressources communautaires de soutien à l'intégration des nouveaux arrivants. Certains conseils ont fait savoir qu'ils pourraient avoir besoin d'enseignantes et enseignants supplémentaires pour effectuer des évaluations de littératie et de numératie à l'arrivée des élèves et pour soutenir les enseignants actuels dans la planification et la mise en œuvre de programmes en fonction des ressources du Ministère comme la Trousse d'acquisition de compétences langagières en français (TACLEF) ou l'outil Steps to English Proficiency (STEP). Le Ministère finalise actuellement les plans visant à offrir, au besoin, de la formation supplémentaire sur l'évaluation initiale qui sera effectuée en décembre et sur les occasions d'apprentissage professionnel en lien avec les ressources destinées aux enseignants et au personnel de soutien. Le Ministère vous fournira de l'information supplémentaire à ce sujet dans les prochains jours.

De nombreux conseils scolaires offrent également des programmes d'éducation aux adultes et d'éducation permanente avec ou sans crédit en dehors du programme ordinaire d'une école de jour et durant l'été, notamment des cours avec crédit et des programmes sans crédit d'apprentissage du français ou de l'anglais langue seconde, offerts aux adultes par le ministère des Affaires civiques, de l'Immigration et du Commerce international.

3) Soutiens en matière de santé mentale

Étant donné que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés suggère de donner priorité aux personnes ayant besoin de soins médicaux ou ayant des besoins particuliers, les réfugiés ont souvent d'importants problèmes de santé. La charge de travail du personnel de soutien des conseils scolaires (travailleurs sociaux, intervenants en santé mentale) s'en trouvera sans doute accrue. Les conseils ont communiqué avec les services communautaires qui pourraient leur venir en aide pendant cette période de transition (p. ex. cliniques sans rendez-vous, aiguillage vers la télépsychiatrie ou vers des soins en santé mentale, personnel infirmier spécialisé en toxicomanie). L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles travaille avec les surintendants et les responsables en matière de santé mentale pour former un groupe de personnes-ressources qui soutiendra les écoles. Ce groupe ferait part au Ministère des besoins du réseau de services en santé mentale. Il dresserait également la liste des ressources pour éclairer les décisions en ce qui a trait à l'aide à apporter dans la région et facilitera le partage de documentation entre les conseils scolaires. Au cours des semaines à venir, de nouvelles ressources seront créées, au besoin, à l'intention des leaders scolaires, des représentants du milieu de l'éducation et des équipes des conseils scolaires pour le leadership en matière de santé mentale, par exemple des webinaires visant à former et à informer les intervenants et à les doter d'outils de communication. De plus, le groupe de personnes-ressources et l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles travailleront dans une optique multidisciplinaire pour garantir une réponse optimale de la province.

4) Soutien communautaire

Nombreux sont les membres du personnel et de la collectivité qui soutiennent déjà les efforts entourant l'arrivée des réfugiés syriens ou qui se portent volontaires pour le faire. Les pages suivantes contiennent de l'information utile pour savoir comment les Ontariennes et les Ontariens peuvent accueillir les nouveaux arrivants et les aider.

#Bienvenueauxréfugiés

- <http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/bienvenue/index.asp>

Réfugiés syriens : comment vous pouvez aider

- <http://www.ontario.ca/fr/page/refugies-syriens-comment-vous-pouvez-aider>

Bienvenue aux réfugiés syriens

- <http://www.findmyspark.ca/fr/accueil-chaleureux>

Le Ministère finance plusieurs programmes de soutien à la famille dans toutes les régions de la province, comme les centres de développement de la petite enfance de l'Ontario et les centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles. Ceux-ci sont prêts à offrir le soutien nécessaire aux familles dès leur arrivée et pendant leur réinstallation, par exemple en les informant sur les programmes et les services locaux, en facilitant la transition des enfants au jardin d'enfants, en leur présentant les options de garde d'enfants et en les mettant en relation avec d'autres familles de la communauté. Je vous encourage à continuer de travailler avec les partenaires municipaux (GSMR/CADSS), les tables de planification (p. ex. réseaux Meilleur départ) et les organismes du milieu pendant que nous élaborons des approches locales pour venir en aide aux familles de réfugiés.

Le document *Profil de la population : Réfugiés syriens* présente des renseignements généraux, notamment des données démographiques, des caractéristiques de santé et des considérations culturelles :

http://apoqc.org/files/2414/4898/2988/profil_de_la_population_Refugies_Syriens.pdf.

Cette ressource créée par Citoyenneté et Immigration Canada vise à aider les conseils scolaires et les communautés à se préparer à accueillir les familles de réfugiés. Je suis convaincu que grâce à nos efforts concertés, nous offrirons un accueil des plus chaleureux aux réfugiés syriens.

La présente note de service sera suivie d'autres communications à ce sujet. Nous continuerons de recueillir activement de l'information à ce sujet et communiquerons avec les conseils scolaires pour préciser les prochaines étapes. Rappelons que l'Ontario a amplement fait ses preuves en ce qui concerne l'intégration et l'éducation de nouveaux arrivants au Canada. Votre immense soutien et celui de votre personnel y ont d'ailleurs grandement contribué.

Si vous avez des commentaires ou des questions, veuillez communiquer avec votre représentant du CODE :

- Kathi Wallace, kwallace@scdsb.on.ca, PCODE
- Angela Gauthier, angela.gauthier@tcdsb.org, ECCODE
- Réjean Sirois, siroir@ecolecatholique.ca, CODELF

Vous pouvez aussi joindre le chef régional de la Direction des services régionaux de votre région. Nous aurons par ailleurs l'occasion d'aborder ce sujet à la réunion du CODE, qui aura lieu le mardi 8 décembre.

Merci de votre collaboration assidue.

Le sous-ministre de l'Éducation,



George Zegarac

c. c. : Council of Ontario Directors of Education

Responsables des services à l'enfance

Gestionnaires des services municipaux regroupés

Conseils d'administration de district des services sociaux